

Communiqué de presse

Le 17 juin 2024

Compétences et métiers d'avenir de France 2030 : la FNTV lancera de nouvelles actions en faveur de l'attractivité et de la formation

Le projet Transformeurs, auquel la FNTV s'est associée pour représenter la branche du transport routier de voyageurs, et porté par un consortium de 28 acteurs coordonnés par l'UTP, vient d'être retenu dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Compétences et Métiers d'Avenir » de France 2030.

Ce projet vise à répondre aux besoins des entreprises en matière de formation, d'ingénierie de formation et d'attractivité, pour permettre l'acquisition des compétences nécessaires aux métiers d'avenir impactés notamment par la transition numérique et écologique.

Compte-tenu des enjeux d'attractivité et de formation des métiers du transport routier de voyageurs, la FNTV s'est associée à ce projet pour répondre aux besoins de ses 1300 entreprises adhérents.

Les entreprises du transport routier de voyageurs qui comptent 100 000 salariés, recrutent chaque année entre 10 000 et 15 000 salariés et font face à d'importants défis en matière de recrutement, en particulier pour les conducteurs d'autocars, mécaniciens, personnels d'exploitation. Cette année, la profession manquera encore d'environ 5000 conducteurs de transports scolaires pour assurer dans de bonnes conditions la rentrée scolaire. La profession doit également faire face à un enjeu de renouvellement de ses salariés dont l'âge moyen est de 50 ans.

C'est pourquoi la FNTV a créé une nouvelle filière d'apprentissage grâce à l'abaissement de l'âge du permis de conduire D à 18 ans, à la rénovation du CAP agent d'accueil en autocar et autobus. Ce nouveau CAP déjà ouvert dans 20 établissements en 2023 sera déployé dans une quarantaine de lycées professionnels et centres de formation des apprentis en septembre 2024.

Grâce à France 2030, la FNTV, forte de son ancrage territorial poursuivra ses efforts et lancera de nombreuses actions concrètes avec deux objectifs :

- renforcer l'attractivité des métiers du transport de voyageurs et les valoriser auprès d'un public plus large,
- adapter les outils de formation aux enjeux des transitions écologiques et numériques.

Elle s'appuiera notamment sur ses 18 unions régionales, sur l'AFT, l'OPCO Mobilités et l'AFTRAL pour intensifier et déployer ses actions au cours des 4 ans du projet.

Communiqué de presse

À propos de la FNTV

La Fédération nationale des transports de voyageurs (FNTV) est une association professionnelle qui rassemble les entreprises de transport routier de voyageurs (TRV) et les acteurs des nouvelles mobilités. Elle représente également le transport sanitaire et le transport de fonds et valeurs dans les négociations sociales de la branche : la Chambre nationale des services d'ambulances (CNSA) et la Fédération des entreprises de la sécurité fiduciaire (Fedesfi) adhèrent à la FNTV. La FNTV représente plus de 1 300 entreprises de toutes tailles (TPE, PME, ETI et groupes) et ses adhérents emploient 85 000 salariés. Une équipe pluridisciplinaire et spécialisée est au service des adhérents à Paris. Un maillage territorial organisé en 16 régions est à l'écoute quotidienne des adhérents. La FNTV Nouvelles Mobilités rassemble les services librement organisés (« cars Macron »), les sociétés de covoiturage, les plateformes de mobilité et les activités opérées au moyen de véhicules de moins de 10 places

A propos de France 2030

Porté par le Secrétariat général pour l'investissement et lancé en décembre 2021, l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « Compétences et métiers d'avenir », opéré par la Caisse des Dépôts et l'Agence Nationale de la Recherche, constitue le dispositif France 2030 dédié au financement des nouveaux enjeux de formation dans tous les secteurs stratégiques. L'ambition de France 2030 est de transformer durablement des secteurs clefs de notre économie par l'innovation technologique et industrielle afin d'anticiper les mutations et de faire émerger les champions de demain, en investissant dans 10 objectifs clefs pour mieux produire, mieux vivre et mieux comprendre notre monde. Produire en France à l'horizon 2030, près de 2 millions de véhicules zéro émission chaque année et développer une mobilité sobre, souveraine et résiliente » constitue l'un des objectifs de France 2030 avec une priorité portée sur la digitalisation et la décarbonation des mobilités.

Le consortium

- Les fédérations professionnelles : UTP/FNTV
- Les entreprises de transport urbain et ferroviaire (RATP, Keolis, Transdev, RTM, SNCF SA, SNCF Voyageurs, SNCF Réseau, DB Cargo, Captrain, objectif OFF)
- L'OPCO Mobilités
- Les établissements d'enseignement scolaire et supérieur (CNAM, CESI, Université de Cergy, Université de Lyon, Ecole des Ponts, Telecom Paris, Lycée St Exupéry de Limoges, campus des métiers et des qualifications), organismes de formation (AFTRAL, AFPA, DIGIRAIL, CIFFCO)
- Les collectivités territoriales et acteurs académiques (Région Centre-Val de Loire, GIP FCIP Nouvelle-Aquitaine, Rectorat de Limoges).